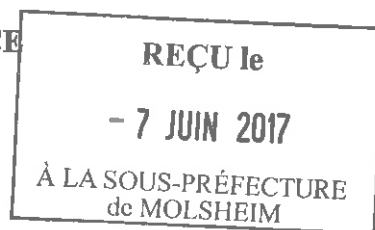


Département
du **BAS-RHIN**
Arrondissement
de **MOLSHEIM**
Conseillers élus : 13
Conseillers en fonction : 13
Conseillers présents : 11

C O M M U N E de **TRAENHEIM**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**



SEANCE du 1 juin 2017 ouverte à 20h00
Convocation remise le 23 mai 2017 - Séance publique.

Sous la présidence de Mr Gérard STROHMENGER, Maire
Membres présents : Mrs MARCQUE Jean, David WETTERWALD, Mme FRITSCH Viviane, adjoints au Maire ; Mme SCHIMBERLE Christiane, Mrs ANSTOTZ Robert, ROSIN Alexandre, KLEIN Jean-Renaud, FINCK David, BASTIAN Frédéric, Cyrille MEYER.
Membres absents excusés : Mme ROTHGERBER Heike, M. GULLY Guillaume
Retard excusé : M. Robert ANSTOTZ
Délégation de pouvoir :
Secrétaire de séance : Mr MARCQUE Jean

OBJET 1 : Urbanisme

1. DP¹ 067 492 17 R 0004

Il s'agit d'une déclaration pour l'isolation extérieure et ravalement de la façade (teinte inchangée) de Mme REITENBACH-GAND au 1a, rue du clocher. Dossier déposé le 04/01/17. Il s'agit d'une régularisation.

La commission n'a pas d'objection.

L'ABF avait demandé des pièces complémentaires. La commission avait décidé de ne pas suivre l'avis de l'ABF étant donné qu'il s'agit d'un dossier de régularisation.

L'ATIP a proposé un arrêté de rejet tacite.

La commission propose d'envoyer l'arrêté de rejet et de faire un courrier au nom de la Mairie en demandant de régulariser la situation par un nouveau dépôt de dossier avec l'ensemble des pièces.

2. DP¹ 067 492 15 R 0004 M01

Il s'agit de la modification du permis de construire pour M. MEYER Cyrille.

Le dossier a été déposé le 04/05/17 avec les modifications suivantes : plan Masse, façades.

La commission devra se prononcer sur le dossier.

Une demande de pièces complémentaires a été transmise par l'ATIP et les documents ont été envoyés dans la foulée.

La commission n'a pas d'objection et attends l'avis de l'ABF.

3. DP¹ 06749217 R 0013

Il s'agit d'une déclaration pour le ravalement de la façade pour M. KLEIN Richard au 5, rue du Ried.

Dossier déposé le 28/03/17.

L'ABF a fait part de ses recommandations, la commission se prononcera sur le dossier.

La commission propose de suivre l'avis de l'ABF.

4. DP¹ 06749217 R 0014

Il s'agit d'une déclaration pour création d'un abri jardin, de pose de clôtures pour M. MAGE Christophe au 3, rue du Moulin.

Dossier déposé le 05/04/17.

L'ATIP a instruit le dossier et proposé un arrêté de refus étant donné que le PLU n'autorise pas de construction annexe en limite.

M. MAGE a signé l'arrêté de refus le 18/05 et a demandé s'il pouvait installer un abris de jardin <5m2 en limite de propriété. L'ATIP a précisé, après consultation, que même s'il n'y avait pas de déclaration à faire, il fallait absolument respecter le PLU, donc ce n'est pas possible non plus.

La commission a validé l'arrêté de refus.

5. Présentation de la DP¹ 06749217 R 0015

Il s'agit d'une déclaration pour la création d'une terrasse couverte pour M. STAMM Sébastien au 10, rue du Moulin

Dossier déposé le 24/04/17.

L'ABF a demandé des pièces complémentaires pour pouvoir instruire le dossier.

Les pièces complémentaires ont été transmises.

La commission n'a pas d'objection et attends l'avis de l'ABF.

6. Présentation de la DP¹ 06749217 R 0016

Il s'agit d'une déclaration pour la création d'un abri de jardin pour M. REISZ Philippe au 25, rue de Molsheim

Dossier déposé le 04/05/17.

La commission devra se prononcer sur le dossier.

Une demande de pièces complémentaires a été transmise par l'ABF.

Au vu des éléments pour le dossier de M. MAGE, la commission attend l'instruction du dossier par l'ATIP.

7. Présentation de la DP¹ 06749217 R 0010

Il s'agit du dossier de M. HOFFBECK au 3 rue principale (velux et fenêtre sur pignon).

La proposition d'arrêté d'accord de l'ATIP a été validée par la commission.

8. Présentation de la CU 06749217 R 0003

Il s'agit d'une demande de certificat d'urbanisme du Notaire PHILIPPS Jean sur la parcelle N° 400/49 et 403/49 sections 03 situées rue de Molsheim (identique au CU 06749217 R 0002 déposé par MAPS Immobilier).

Dossier déposé le 02/05/17.

La commission a été informée de cette demande.

9. Rue du moulin

Les travaux du gaz sont terminés.

La commission a été informée qu'il y a un projet de gravillonnage de la rue par la Communauté des Communes. Les chicanes seront implantées pour réduire la vitesse dans cette rue dès que ces travaux seront réalisés.

10. Rue principale

Il a été rappelé que la commission avait validé le marquage à faire au niveau du restaurant. Marquage jaune dans les virages et marquage blanc pour les places de parkings.

Ces marquages restent à réaliser.

11. Modification du PLU par rapport aux places de stationnements

Le PLU prévoit 1 place de stationnement par tranche de 50m² de surface de plancher entamée. Or lors de l'instruction du dossier de PC de M. et Mme Winterstein, la commission ainsi que l'ensemble des membres du Conseil Municipal se sont rendus compte de la difficulté de faire respecter cette règle dès lors qu'aucun stationnement dans la construction n'est prévu.

De plus il n'y a aucun élément dans le PLU qui prévoit des places de stationnements végétalisées.

La commission a évoqué ce sujet et décidé d'attendre de voir si d'autres cas de figurent se présentent à l'avenir et avisera à ce moment-là.

12. Abri-bus

La commission a été informée que les travaux seront réalisés jeudi prochain (durée prévisionnelle 3 jours).

13. Déclaration d'intention d'aliéner

La commission sera informée de la déclaration d'intention d'aliéner de M. LOEW Freddy et M. ROTHGERBER, il s'agit d'une vente entre les deux parties.

La commission confirme qu'elle ne préempte pas étant donné que la commune n'a ni les moyens ni de projet dans le secteur.

OBJET 2 : PROJET MOBILITE ELECTRIQUE

signature de la convention financière Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Monsieur le Maire expose l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) pour lequel le Pays Bruche Mossig Piémont s'est positionné et qui permet aux communes du territoire de bénéficier d'aides financières pour des projets de développement de la mobilité électrique Il propose de l'acquisition d'un véhicule électrique.

Ce projet d'achat d'un véhicule électrique pourra bénéficier d'une aide sous condition de l'acceptation du dossier par le Ministère de l'Environnement.

Le versement des aides se fera sur la base des modalités inscrites dans la convention de partenariat signée entre la ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et la commune de Traenheim.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet d'achat du véhicule électrique.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de cette opération, notamment pour la signature de la « convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier au projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

Vote « Pour » : 11

Vote « Abstention » :

Vote « Contre » :

OBJET 3 : PROJET ECLAIRAGE PUBLIC

signature de la convention financière Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Monsieur le Maire expose l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) pour lequel le Pays Bruche Mossig Piémont s'est positionné et qui permet aux communes du territoire de bénéficier d'aides financières pour des projets d'efficacité énergétique.

Il propose le remplacement des luminaires de la rue du Buehlweg.

Ce projet de remplacement des luminaires de la rue du Buehlweg pourra bénéficier d'une aide sous condition de l'acceptation du dossier par le Ministère de l'Environnement.

Le versement des aides se fera sur la base des modalités inscrites dans la convention de partenariat signée entre la ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et la commune de TRAENHEIM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de remplacement des luminaires de la rue du Buehlweg.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de cette opération, notamment pour la signature de la « convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier au projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

Vote « Pour » : 11
Vote « Abstention » :
Vote « Contre » :

Divers :

- Planning élections complété pour les prochaines élections
- Achat du véhicule électrique en cours, une présentation est prévue prochainement
- Réunion COM/Com du mardi 6 juin 2017 à Traenheim
- Sortie des anciens prévu le vendredi 8 septembre 2017

Extrait certifié conforme au Procès-verbal
Publié le 7 juin 2017
Transmis à la Sous-préfecture

Le Maire : Gérard STROHMENGER



REÇU le
- 7 JUIN 2017
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM